



# CONSEILS CITOYENS

## Pour construire ensemble la ville de demain

Parce que vous êtes experts du quartier que vous vivez au quotidien

Parce qu'un réel changement sur le territoire ne peut s'engager sans vous

Participez au Conseil Citoyen de votre quartier et faites valoir votre pouvoir d'agir.

### Le conseil citoyen c'est quoi?

Le conseil citoyen est le lieu d'expression des habitants, associations et acteurs locaux du quartier, rassemblés par leur appartenance commune au quartier et dont l'objectif commun est d'apporter les réponses les plus pertinentes aux problématiques identifiées.

Porteur d'une expertise nouvelle et force de proposition, c'est un espace d'échange, d'analyse et de débat pour l'expression d'une parole libre.

### Comment ça marche?

À raison de 6 réunions par an, sous une forme définie par un règlement intérieur, établi par chaque conseil citoyen, qui précisera les modalités d'organisation choisies.

Les conseils citoyens disposeront des moyens nécessaires à leur fonctionnement mais aussi pour le financement de micro-projets qu'ils auront le pouvoir d'instruire et d'évaluer.

### Pour qui?

#### Deux «collèges»:

- **Habitants du quartier:** représentants au moins la moitié du Conseil Citoyens
- **Acteurs locaux:** composé de professionnels, commerçants, salariés, libéraux ou bénévoles, qui agissent au quotidien sur le quartier

### Leur place dans la collectivité

Comme réelle instance participative, les conseils citoyens siègeront, aux côtés des partenaires institutionnels aux comités de pilotage du contrat de ville, au travers de leurs représentants, ils participeront aux grandes décisions de renouvellement de leur quartier, force de proposition.

### Les axes d'action

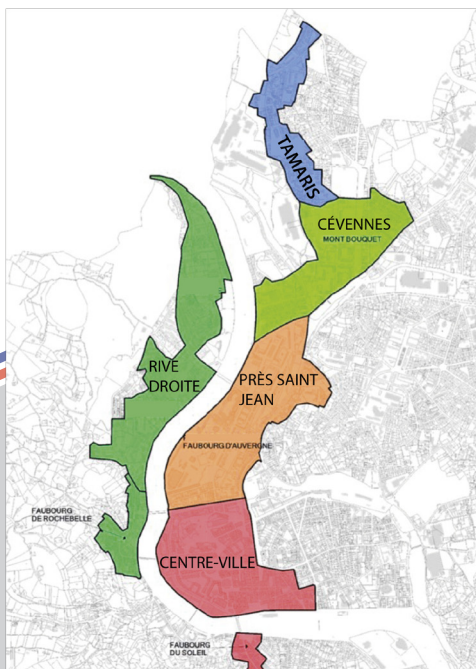
- Cohésion Sociale
- Développement Économique et Emploi
- Habitat et Cadre de Vie
- Valeurs de la République et Citoyenneté

### Les axes transversaux

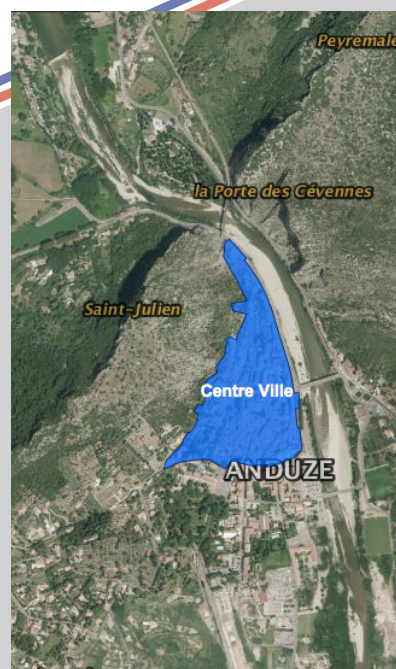
- Jeunesse
- Égalité femme / homme
- Lutte contre les discriminations

# LES TERRITOIRES CONCERNÉS :

## Alès: 5 quartiers prioritaires



## Anduze: 1 quartier prioritaire



De nombreux principes encadrent les Conseils Citoyens, qui se veulent apolitiques, neutres et autonomes. Parmi eux:

### Liberté

Le conseil citoyen a vocation à favoriser l'expression d'une parole libre. Si l'autonomie, vis-à-vis des institutions en est le corollaire, cette liberté impose également qu'elle soit assurée, au sein du conseil, la possibilité pour chacun de ses membres d'émettre propositions et avis sur chacun des thèmes soumis à débat.

### Co-construction

### Souplesse

### Fraternité

Les membres du conseils citoyens s'engagent volontairement à œuvrer en faveur de leur quartier, dans le respect des convictions de chacun. Cette mobilisation relève d'une démarche collective et solidaire au service de l'ensemble des habitants et promouvant le dialogue intergénérationnel et interculturel.

### Indépendance

La mise à disposition des ressources nécessaires à leur fonctionnement leur permet de participer pleinement à l'élaboration des politiques mise en œuvre au bénéfice de leur quartier telles que contractualisées dans le contrat de ville.

### Égalité

Le principe d'égalité impose que la parole de chaque membre du conseil citoyen soit également considérée et prise en compte.

### Parité

### Citoyenneté

### Neutralité

Autonomie et son indépendance vis-à-vis des partis politiques, de syndicats, d'associations culturelles ou de tout groupe de pression manifestement hostiles au respect du principe de pluralité.

## Contact:

Pôle Ressources Politique de la Ville / Emploi / ESS - Alès Agglomération  
BLANDINE ZIMMERMANN • Chef de projet contrat de ville: 04 66 91 23 22  
DANIELLE ALBERT MOYE • Secrétariat : 04 66 56 42 34